

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 37**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le samedi 29 août à 17h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 24 août 2020, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Marcel BOS, Didier COMELLA, Clotilde CORRENOZ, Stéphane GIRARD, Patrick HUSTACHE, Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Stéphane VIEUX

**ABSENTS :**

**POUVOIRS :**

Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : Désignation du conseiller municipal en charge des questions de défense**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la fonction du conseiller municipal en charge des questions de défense, telle que présentée dans le courrier du Préfet en date du 11 juillet dernier.

*La mission qui lui incombe s'articule autour de quatre axes principaux :*

- *informer les citoyens de la possibilité qui leur est offerte de participer aux activités de défense au titre des préparations militaires, du volontariat et de la réserve militaire ;*
- *promouvoir les métiers de la défense ;*
- *sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, en réalisant par exemple des manifestations à l'occasion de fêtes nationales, de célébrations ou de commémorations ;*
- *organiser des visites de sites militaires, des conférences débats...*

*Bien que ce ne soit pas obligatoire, la désignation d'un correspondant Défense est vivement conseillée.*

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats pour cette fonction.

Madame Clotilde CORRENOZ propose sa candidature.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

**désigne** Clotilde CORRENOZ en qualité de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

